



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 35 (1935), p. 41-58

Jaroslav Cerny

Questions adressées aux oracles [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i> | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

QUESTIONS ADRESSÉES AUX ORACLES

(avec 4 planches)

PAR

J. ČERNÝ.

Sur les oracles de l'époque pharaonique nous possédons, à l'heure actuelle, déjà un nombre considérable de textes intéressants que M. Blackman s'est proposé d'étudier dans une série d'articles dans le *Journal of Egyptian Archaeology*⁽¹⁾, malheureusement interrompue depuis quelques années. Ces textes, bien qu'ils relatent surtout les termes des questions et réponses, nous permettent néanmoins, par-ci par-là, d'en tirer quelques maigres renseignements sur la technique des oracles, c'est-à-dire sur la façon extérieure dont on procérait pour présenter les affaires aux divinités et sur la manière par laquelle le dieu répondait.

Quant à la présentation de l'affaire, il semble qu'elle se passait oralement dans beaucoup de cas. Du moins les textes racontent-ils d'habitude que le solliciteur « a dit » (𓏏), ou « s'est écrié » (𓏏𓁻), ou enfin « a annoncé » (𓀃𓏏𓁻) à la divinité; dans deux cas on lit devant elle une liste de personnes ou de maisons⁽⁵⁾. Quelquefois, cependant, on présente sa requête par écrit : dans le cas de Thoutmosis on fait deux lettres⁽⁶⁾, l'une avec constatation

⁽¹⁾ *Journal of Egyptian Archaeology*, XI, 249-255; XII, 176-185.

⁽²⁾ Pap. Brit. Mus. 10335, 1 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XI, 247-255); ostr. Brit. Mus., 5624, verso 5-6 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 176-177); ostr. Petrie 21, 7; ostr. Gardiner 4, verso 4 (publ. *PSBA*, XXXIX, 43); MARIETTE, *Abydos*, II, 36, 2.5; NAVILLE, *Inscr. hist. de Pinodjem III*, 16; pour l'allocution répétée on emploie le terme *whm* (𓏏𓁻) ostr. Brit. Mus. 5625, verso 2 (publ. *Journal of Bulletin*, t. XXXV.

Eg. Arch., XII, 181-183).

⁽³⁾ Pap. Brit. Mus. 10335, 1, verso 3; ostr. Gardiner 4, 1; ostr. Petrie 21, verso 5; ostr. du Caire 25555, 5, verso 1.

⁽⁴⁾ Ostr. Brit. Mus. 5625, 1; ostr. Petrie 21, 1; ostr. du Caire 25242, 1 (publ. *Bull. de l'Inst. franç.*, XXVII, 179-180).

⁽⁵⁾ Pap. Brit. Mus. 10335, 4; ostr. Gardiner 4, 4-5.

⁽⁶⁾  NAVILLE, *Inscr. hist. de Pinodjem III*, ligne vert. 13 et 21.

positive, l'autre avec constatation négative, et on les soumet au dieu; une autre fois on dit que les lettres ont été mises « devant ce grand dieu pour qu'il les juge par son bon jugement »⁽¹⁾; une autre fois encore on « met » (𓀰—) une personne absente devant la statue du roi Aménophis I^{er} à chacune de ses fêtes⁽²⁾ pour se renseigner sur elle, ce qui ne peut se passer, probablement, que par écrit. Le dieu répond aussi par écrit : il assigne une tombe  « par une lettre »⁽³⁾.

Ces demandes écrites étaient, peut-être, plus fréquentes qu'on ne le croyait d'après des mentions aussi rares. Pour l'époque gréco-romaine M. Schubart a publié⁽⁴⁾ une quantité de textes grecs sur les papyrus contenant des questions posées aux oracles; de l'époque pharaonique il ne nous est parvenu que deux ostraca que l'on pourrait, avec probabilité, prendre pour des pétitions originales adressées à l'oracle⁽⁵⁾.

J'ai réuni, tout récemment, une vingtaine d'ostraca contenant chacun un texte très court qu'il semble difficile d'expliquer autrement que comme une question destinée à l'oracle. Ces ostraca sont tous très petits⁽⁶⁾ et proviennent des fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale à Deir el-Médineh, sauf deux qui sont de Biban el-Molouk et actuellement au Musée du Caire. On ne doit pas s'étonner si ces textes sont, en général, assez obscurs : le solliciteur exposait sa question dans des termes très courts, car le dieu était supposé être aussi au courant de l'affaire.

Faisons d'abord défiler ces textes en essayant une traduction et une interprétation; ensuite, j'exposerai les raisons qui semblent parler pour l'explication indiquée ci-dessus, et enfin quelques déductions que l'on peut en faire pour la technique des oracles.

⁽¹⁾ Pap. Turin, *P.-R.*, 126, 3-4.

⁽²⁾ Pap. Brit. Mus. 10417, verso 3 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 185) :



⁽³⁾ Ostr. Brit. Mus. 5624, verso 7.

⁽⁴⁾ *Zeitschrift für äg. Sprache*, LXVII, 110-115.

⁽⁵⁾ Ostr. Brit. Mus. 5637 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 183) et ostr. Berlin P. 10629 (publ. *Hierat. Pap. Berlin*, III, 37; cf. *Bulletin de l'Inst. franç.*, XXVII (1927), 177-178).

⁽⁶⁾ Leur hauteur varie entre 3,5 et 7 cent., la longueur entre 4 et 11 cent. Pour leurs fac-similés, tous grandeur nature, cf. planches I à IV.

1. Ostr. du Musée du Caire, J. 59464. — Calcaire, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 09, endommagé à l'angle gauche supérieur. Biban el-Molouk, probablement du nettoyage des tombes royales par M. Daressy. Cf. planche I, n° 1.



Nommera-t-on Sety prêtre ?

𢃠 est une mauvaise solution de **𢃠**, graphie cursive de **𢃠**. Cf. similaire solution incorrecte **𢃠**, p. ex. BOTTI-PEET, *Il Giornale*, pl. 56, 1, 2. — **𢃠𢃠** est une contamination de deux graphies différentes de la XX^e dynastie : **𢃠**, graphie habituelle, et **𢃠𢃠** (pap. Brit. Mus., 10403, 9 = PEET, *Great Tomb Robberies*; cf. aussi **𢃠𢃠𢃠** du pap. Mayer A, 1, 2 et **𢃠𢃠𢃠**, pap. Turin, Cat. 1903, verso 2, 12, où **𢃠** remplacent **𢃠**).

On demande à l'oracle si l'on doit nommer prêtre Sety, probablement un ouvrier de la Nécropole royale de Thèbes. Un ou plusieurs ouvriers de ce nom nous sont attestés sous la XX^e dynastie (BOTTI-PEET, *Il Giornale*, pl. 11, 4; ostr. Gardiner 20, 5; 36, I, 2, verso 3; pap. Turin, P.-R., 83 A, 1, 4 et d'autres papyrus inédits de Turin).

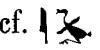
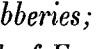
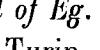
2. Ostr. IFAO, 501. — Tesson, hauteur 0 m. 055, largeur 0 m. 075, complet. Deir el-Médineh⁽¹⁾. Cf. planche I, n° 2.



Est-ce lui qui a volé cette natte ?

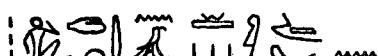
Ntf i(y) est la construction pron. absolu + participe accentuant le sujet pronominal (cf. ERMAN, *Näg. Gr.*, §§ 104, 336, 700). Le participe du verbe

⁽¹⁾ Tous les tessons cités dans cet article, sauf le n° 18, sont écrits sur côté convexe (extérieur).

ity s'écrit sans l'aleph prothétique qui est autrement dû à cette forme (cf. , pap. Brit. Mus. 10403, 1, 23, publ. PEET, *Great Tomb Robberies*; , pap. Brit. Mus. 10335, verso 4, publ. DAWSON, *Journal of Eg. Arch.*, XI, pl. XXXV-XXXVIII;  Chansons d'amour de Turin, verso 1, 5).

On demande à l'oracle si c'est bien la personne en question qui a commis le vol.

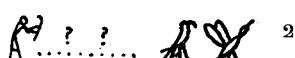
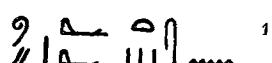
3. Ostr. IFAO, 198. — Tesson, hauteur 0 m. 065, longueur 0 m. 07, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche I, n° 3.



Sont-ils vrais, ces dires (ou : choses) ?

 est ou, comme pap. Berlin 3047, 14 (  N.), le substantif *m;t* « vérité », ou l'adjectif *m;tî*, comme BOTTI-PEET, *Il Giornale*, pl. 25, IX, 10 :  ; pap. Brit. Mus. 10052, 4, 24 :   (le subst. *m;t* serait féminin!). Les deux mots sont très difficiles à distinguer dans le néo-égyptien.

4. Ostr. IFAO, 559. — Tesson, hauteur 0 m. 045, longueur 0 m. 055, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche I, n° 4.

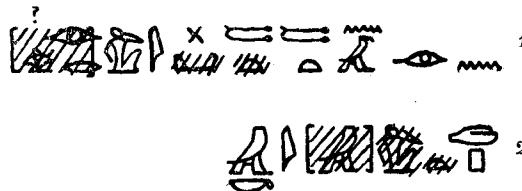


Sont-ils (ou : est-ce) sous le contrôle (ou : à la charge) de.....?

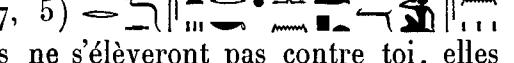
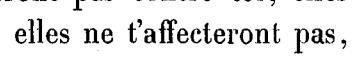
Il s'agit des objets qui sont confiés à quelqu'un ou que quelqu'un doit.
 est la préposition composée (*hr*), pour laquelle cf. *Archiv Orientální*,

III (1931), 396-397. — Je n'ai pas réussi à lire les traces à la fin de la ligne 2. Le *p* au commencement étant certain, la ligne contenait ou un titre précédé de l'article défini ou un nom propre commençant par *p*.

5. Ostr. IFAO, 200. — Tesson, hauteur 0 m. 04, longueur 0 m. 065, incomplet à gauche. Deir el-Médineh. Cf. planche I, n° 5.



Est-ce que les objurgations que j'ai faites (ou : qu'il a faites) t'affecteront ?

Cette question est très obscure. Puisque nous y trouvons, aussi courte que soit la phrase, deux verbes,  et , je voudrais voir dans le premier l'auxiliaire *iw* de la forme *iw.f r sdm*, écrit *ir(y)* devant un sujet nominal, ici l'infinitif *ttt* substantivé par l'article défini *n*; (cf. GARDINER, *Journal of Eg. Arch.*, XVI, 220-228). Pour le mot mutilé à la fin de la ligne 1 il ne reste d'autre explication que de le prendre pour la forme relative  [ [ib., § 411). — A *dp m* littéralement « goûter quelqu'un » j'attribue ici le sens de « froisser quelqu'un, être désagréable à qu. », sens que je ne peux pas attester par ailleurs, mais cf. Horus et Seth, 9, 1 :  « La lance a atteint la Majesté de son fils Horus », et *ib.*, 9, 5; pap. Chester Beatty VIII, recto 7, 4-5⁽¹⁾ : « Je t'ai sauvé de toutes les choses mauvaises et méchantes et de toutes les formules magiques méchantes qu'ils avaient dites contre toi;  (7, 5)  elles ne s'élèveront pas contre toi, elles s'élèveront contre ceux qui les ont dites contre toi; elles ne t'affecteront pas, elles ne s'empareront pas de ton corps ».

⁽¹⁾ Inédit jusqu'ici; c'est M. Gardiner qui a bien voulu me communiquer cet exemple.

6. Ostr. IFAO, 557. — Tesson, hauteur 0 m. 045, longueur 0 m. 055, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 6.



Est-ce que je sortirai ?

La première ligne est toute écrite sur des signes effacés. — Je me vois forcé de prendre *iw* pour la forme *sdm-f* à la 1^{re} personne du singulier avec le suffixe supprimé, comme il arrive souvent (*iw-i*). Considérer *iw* comme la 3^e personne du singulier du pseudoparticipe est rendu impossible par l'absence du pronom absolu *f* e *sw* qui ne devrait pas manquer (cf. pap. Bologna, 1094, 5, 6 : « et tu regardera s'il est venu »).

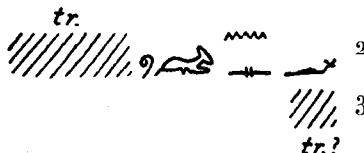
7. Ostr. IFAO, 560. — Calcaire, hauteur 0 m. 035, longueur 0 m. 055. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 7.



Est-ce qu'ils auront peur ?

Il est assez douteux, que cet ostracaon contienne une question à l'oracle, car le bord inférieur et celui de droite de la pièce sont de telle nature qu'ils n'excluent pas la possibilité que l'ostracon n'est que la fin de la première ligne d'une pièce plus grande.

8. Ostr. IFAO, 539. — Tesson, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 055, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 8.



Est-ce qu'il ne le payera pas à elle ?

On demande à l'oracle, si quelqu'un (*iw.f*) doit payer quelque chose à une femme (*n.s.*).

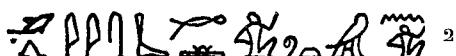
Les signes  à la ligne 2 semblent être certains, mais la lecture de la fin de la ligne m'échappe. J'ai pensé à la négation postpositive  , mais les traces ne vont pas bien pour ; de plus  nie surtout la proposition non-verbale, rarement la forme   (p. ex. pap. Tur., 44, 15-16; pap. Brit. Mus. 10052, 15, 6), une fois aussi la forme *sdm.f* (Mayer A, 3, 25), mais jamais les constructions *iw.f hr sdm* ou *iw.f r sdm*. — La trace à la ligne 3 est extrêmement douteuse.

9. Ostr. IFAO, 199. — Tesson, hauteur 0 m. 065, longueur 0 m. 1 complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 9.



Ne me (=à moi) donnera-t-elle pas ?

10. Ostr. IFAO, 562. — Tesson, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 065, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 10.



Est-ce que j'irai au nord ? Est-ce que je partirai ?

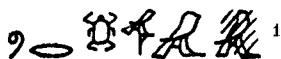
Est-ce que je terminerai l'introduction ?

Quelqu'un demande s'il doit partir au nord et (^{terminer}_{tâcher d'obtenir}) une audience (ou d'être introduit dans les mystères?).

Dans  le « appartient probablement au verbe et devrait être placé entre le — et le déterminatif conformément à SETHE, Verbum, I, § 196. — Šm + dat. ethicus «s'en aller», cf. d'Orb. 4, 2; 8, 3.7; 13, 6; 14, 9. — Le verbe bilitère *bs* «introduire» s'écrit, en néo-égyptien, de la même façon que

le verbe IIIae inf. *bsy* « jaillir », cf. un autre exemple, pap. Turin, *P.-R.*, 57, 12 (= PEET, *Journal of Eg. Arch.*, X, 121, note 6). Pour le sens cf. SETHE, *Einsetzung des Veziers*, p. 11, n. 39. — Dans *mtw·i mh bsy* on pourrait aussi supposer une omission du *r* entre *mh* et *bsy* et traduire « est-ce que je me donnerai à l'introduction ? ».

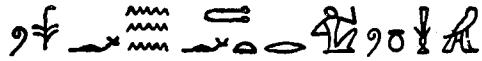
11. Ostr. du Musée du Caire, J. 59465. — Calcaire, hauteur 0 m. 06, longueur 0 m. 11, manque l'angle droit supérieur. Marqué « N 6 ». Biban el-Molouk. Cf. planche III, n° 11.



Est-ce que Horus est descendu en lui ? Envoie la vérité !

Pour *hpr m* plusieurs possibilités d'interprétation se présentent; on peut traduire cette expression : 1^o « surgir dans quelqu'un », 2^o « prendre son origine dans quelqu'un » ou 3^o « devenir quelqu'un ». Si l'on admet que *im-f* se rapporte à une personne humaine, il n'est pas très vraisemblable que *hpr m* soit à traduire « prendre son origine dans », car une divinité peut difficilement naître d'un être humain. Il ne reste donc que la première et la troisième façon de traduire qui sont également justifiables : ou le dieu Horus « surgit dans quelqu'un » c'est-à-dire se manifeste en lui, ou il « devient quelqu'un », c'est-à-dire se transforme en lui, prend sa forme. Dans les deux cas le résultat est à peu près identique : le dieu Horus se manifeste dans une personne humaine (nous dirions qu'il est descendu en elle) et nous pensons involontairement à une possession quelconque. —  est bien attesté comme impératif dans le néo-égyptien tardif : Wenamun 2, 26; pap. Bibl. Nat. 198, III, 8. —  form abrégée moins habituelle, aussi Wenamun 2, 5; pap. Berlin, 10487, 6 (= ERMAN, *Ein Fall abgekürzter Justiz*, pl. I); pap. Turin, Cat. 2021, 3, 8 (= *Journal of Eg. Arch.*, XIII, pl. XIV), exemples qui sont tous de la fin de la XX^e ou du commencement de la XXI^e dynastie. Ce serait aussi l'époque de notre ostracon, date confirmée par la paléographie.

12. Ostr. IFAO, 503. — Tesson, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 08, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche III, n° 12.



Est-ce Sen qui le versera (c'est-à-dire : l'eau (Egyptian water) comme offrande) ?

I est un nom propre, cf. pap. Turin, *P.-R.*, 158,5; écrit **I** , *Annales du Service*, VIII, 7 (sans , comme dans notre ostracon), et attesté déjà au Moyen Empire. — Ce qui suit immédiatement après le nom propre doit être le verbe au participe ou à la forme *sdm.f*. Le est, par conséquent, la graphie connue et fréquente de l'aleph prothétique (ERMAN, *Näg. Gr.*, § 255, etc.). Si *ittf* était un participe, son objet étant *sw*, il faudrait supposer que le deuxième *f* est une répétition fautive du *f* final de *ittf* (cf. GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, p. 49 a, pour des cas semblables). Il serait à traduire dans ce cas : « Est-ce Sen qui l'a versé ? ». Mais il est plus simple de ne supposer aucune faute ici et de prendre la forme pour *ittf.f*, donc un *sdm.f* qui a dans une construction tout à fait analogue à la nôtre (Anast. 5, 19, 2, cité par ERMAN, *Neuäg. Gr.*, § 700) le sens du futur. Et un tel sens convient mieux aussi pour notre passage, car le dieu est sans doute prié de décider au sujet d'un devoir (ou droit) dans l'avenir. Il est, cependant, à noter dans ce cas que l'aleph prothétique n'est pas, jusqu'à présent, attesté pour le *sdm.f* (forme emphatique) des verbes trilitères.

13. Ostr. IFAO, 598. — Tesson, hauteur 0 m. 04, longueur 0 m. 06, complet. Deir el-Médineh. (Je dois le calque de cet ostracon à l'amabilité de M. Malinine.) Cf. planche III, n° 13.



Est-ce que les gens de la tombe royale les ont volés?

14. Ostr. IFAO, 563. — Calcaire, hauteur 0 m. 07, longueur 0 m. 07, presque complet. Deir el-Médineh. Cf. planche III, n° 14.



Quelqu'un l'a volé.

D'après la nature de la cassure il ne peut pas manquer plus qu'un 1 au commencement.

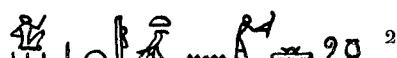
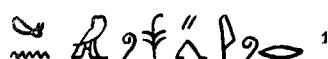
15. Ostr. IFAO, 108. — Tesson, hauteur 0 m. 065, longueur 0 m. 08, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 15.



Il a fait échange avec Eset.

Je ne suis pas à même d'attester *šb* dans le sens « échanger, faire échange », mais cf. *šbt* « paiement, compensation » (litt. « ce qui est donné en échange »).

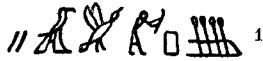
16. Ostr. IFAO, 561. — Tesson, hauteur 0 m. 06, longueur 0 m. 065, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 16.



Écarte-le du poste du représentant (ou : adjudant) de la troupe (des ouvriers).

Rwi ne peut être qu'un impératif. Qu'il n'ait pas d'aleph prothétique est de règle pour un verbe trilitère, quoique les impératifs attestés de *rwi* en aient un (cf. ERMAN, *Näg. Gr.*, § 349). *Rwi* (transitif) « éloigner, écarter » p. ex. ostr. Petrie 21, verso 8; *rwi m* (intransitif) « cesser d'être » cf. GARDINER, *Mes*, p. 15, n. 26.

17. Ostr. IFAO, 153. — Tesson, hauteur 0 m. 04, longueur 0 m. 055, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 17.



Prend cette chèvre!

18. Ostr. IFAO, 558. — Tesson, hauteur 0 m. 035, longueur 0 m. 045, complet. L'inscription est écrite sur le côté concave. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 18.



Il l'a.....(à) Kenna.

Je ne sais pas lire le premier signe ou groupe, qui semble être corrigé. On est forcé d'y voir un verbe, dont le sujet est le  qui suit. Dans ce cas le  serait l'objet et il ne reste qu'à prendre  pour l'objet indirect, donc un datif avec la préposition  omise. En étudiant le fac-similé, une idée m'est venue que je n'ai pas pu vérifier sur l'original : le groupe initial pourrait, à la rigueur, être un  mal fait ou corrigé. Le  supposé ci-dessus serait, dans ce cas, à décomposer en la partie inférieure du  et un point, lequel serait une forme très cursive mais fréquente de . On obtiendrait de la sorte :  grammaticalement tout à fait correct : « Il appartient à Kenna » (cf. le numéro suivant).

19. Ostr. IFAO, 392. — Tesson, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 06, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 19.



Il appartient à Pen'anouket.

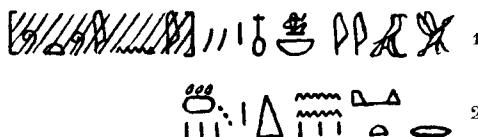
20. Ostr. IFAO, 502. — Tesson, hauteur 0 m. 06, longueur 0 m. 065, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 20.



Mon bon Seigneur! Il a dit cela vraiment.

N m;^t remonte ou à l'ancien génitif *n m;^t* (« chose de vérité », i. e. « chose vraie ») ou à *m m;^t* (« comme vérité », i. e. « vraiment »). Ce dernier est plus probable dans notre passage.

21. Ostr. IFAO, 556. — Calcaire, hauteur 0 m. 055, longueur 0 m. 075, il manque l'angle supérieur gauche. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 21.

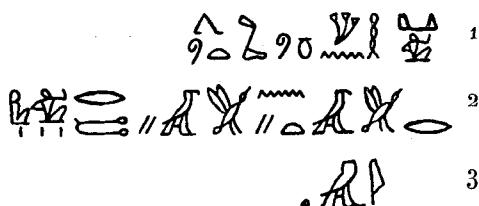


Mon bon Seigneur! Nous donnera-t-[on] les rations?

Un ouvrier se renseigne sur la distribution des rations consistant en blé qui, dues au commencement de chaque mois, étaient parfois très en retard (cf. les fameux papyrus des grèves causées par le retard des rations, ERMAN-RANKE, *Aegypten*, p. 140 seq.)

La fin de la ligne manque; le morceau perdu était assez grand pour comprendre [I e - e] ou même [I m m e - e].

22. Ostr. IFAO, 657. — Tesson, hauteur 0 m. 035, longueur 0 m. 04, complet. Deir el-Médineh, campagne 1933/34. Cf. planche IV, n° 22.



J'ai fait que l'on courre à l'endroit où cet homme se trouve.

Parmi les ostraca qui viennent d'être énumérés, le rapport des n°s 7, 18 et 19 avec l'oracle peut être mis en doute avec quelque raison, car le n° 7 est suspect d'être incomplet, la lecture du n° 18 est douteuse, et quant au n° 19, on pourrait facilement imaginer qu'il a été posé sur un objet quelconque pour indiquer son propriétaire, p. ex. dans la division des rations sur un tas de blé destiné à être emporté par Pen'anouket.

Pour le reste, la seule autre explication que l'on puisse encore proposer serait de les prendre pour des lettres. Mais ici il faut tout de suite constater que ni leur étendue ni leur forme ne conviennent à des lettres. Car l'Égyptien n'envoie jamais une lettre ne consistant qu'en une seule proposition grammaticale. De plus, même dans les lettres échangées parmi les égaux et dans celles des classes les plus basses de la population, c'est-à-dire des ouvriers, il manque rarement une des formules qui se sont développées dans l'art épistolaire, et presque jamais ne manque à la fois le nom de l'expéditeur et du destinataire de la lettre.

J'ai examiné, à ce dernier sujet, trente-neuf lettres sûres écrites sur les ostraca et provenant en majeure partie aussi de Deir el-Médineh, comme nos tessonns d'oracles. Pour la formule initiale de ces trente-neuf lettres on trouve :

1. A B.... 8 cas (ostr. IFAO, n°s 36, 102, 106, 296, 385, 410, 411; ostr. Leipzig, 34).
2. A B..... 7 cas (ostr. Strasbourg, H 174; ostr. Vienne, Bibl. Nat., H 3; ostr. du Caire, 25664; ostr. Gardiner, 67; ostr. IFAO, 50, 68; ostr. Bruxelles, E 315).
3. B..... 6 cas (ostr. Vienne, Bibl. Nat., H 9; ostr. Gardiner, 5; ostr. Varille; ostr. Edgerton, 1; ostr. Leipzig, 1905; ostr. R. Weill, 1 (publ. WEILL, *Rec. trav.*, XXXVI, pl. V, 2, et GARDINER, *PSBA*, XXXVIII, 181), où est douteux).
4. A B. 3 cas (ostr. IFAO, 381; ostr. Bruxelles, E 305; ostr. Leipzig, 1901).
5. A [B?]. 2 cas (ostr. Gardiner, 22; ostr. IFAO, 320).

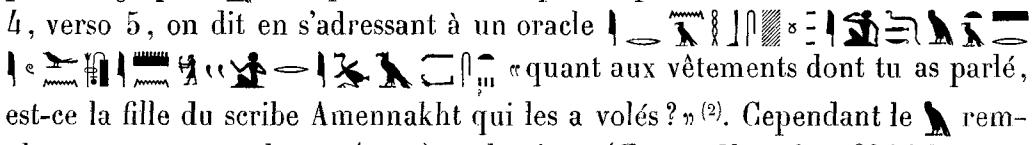
6.  A  ... 2 cas (ostr. du Caire, 25675; ostr. Berlin, P 12630).
7. B..... 2 cas (la préposition  est omise; ostr. IFAO, 398 : ; ostr. IFAO, 362 :  (devant *n!*)).
8.  seul..... 2 cas (ostr. Gardiner, 32; ostr. IFAO, 386).
9.  A..... 1 cas (ostr. Collin Campbell, 17).
10. A  1 cas (ostr. du Caire, n° prov. 173).
11.   B..... 1 cas (ostr. du Caire, 25667).
12.   seul... 1 cas (ostr. Strasbourg, H 68),
13. Sans aucun nom ni formule 3 cas , etc.; , etc.; , etc.).

Or, sur trente-neuf cas, vingt et un donnent le nom de l'expéditeur et du destinataire, deux cas seulement le nom de l'expéditeur (ici nous comptons les cas où le nom du destinataire est probablement détruit) et dix cas seulement le nom du destinataire. Dans six cas seulement manquent les deux, mais parmi eux trois contiennent la formule caractéristique des lettres *hn dd* ou *r nt*, de sorte qu'il ne nous reste que trois cas où il n'est pas indiqué extérieurement qu'il s'agit d'une lettre. Leur teneur est, cependant, tout à fait différente de celle de nos ostraca d'oracles; il est, par conséquent, très improbable que ceux-ci soient des lettres.

Deux d'entre nos tessonns, du reste, les n°s 20 et 21, ne peuvent pas être des lettres à cause de l'allocution *p;y-i nb nfr* « mon bon Seigneur ! » par laquelle ils commencent, car celle-ci ne peut se rapporter qu'au Pharaon ou à une divinité. Ainsi les gens parlant du Pharaon l'appellent souvent    (pap. Tur. 47, 3; 48, 15; pap. Boulak 10, 11) ou    (ostr. du Caire 25676, 1; pap. Turin 43, 4). Mais le plus souvent l'expression *p;y-i nb nfr* s'adresse à un dieu : Bata appelle ainsi Ré-Harakhte (d'Orb. 6, 5) et   se trouve sur une stèle au Musée du Caire

(J. 45327, 1; publ. *Annales du Service*, XV, 141). Extrêmement courante est cette expression dans la bouche de ceux qui s'adressent à un oracle⁽¹⁾. Il est la donc le plus naturel de rapporter aussi nos n°s 20 et 21 à un oracle.

Quant à la forme, nos pièces sont ou des questions (n°s 1 à 13), ou de simples assertions (n°s 14, 15, 18 à 20 et 22, peut-être aussi n° 21, si celui-ci n'est pas une question, c'est-à-dire, s'il ne faut pas restituer [] dans la lacune) ou des ordres (n°s 16 et 17).

Les questions sont toutes introduites par la particule  ou  (n°s 11 et 12), graphies qui expriment, en néo-égyptien, la vieille particule interrogative  *in*. Tandis que les graphies  et  sont bien attestées par ailleurs dans cette fonction (cf. ERMAN, *Näg. Gr.*, 2^e éd. § 739), je ne peux citer pour la graphie  = *in* qu'un seul exemple un peu douteux : ostr. Gardiner, 4, verso 5, on dit en s'adressant à un oracle  «quant aux vêtements dont tu as parlé, est-ce la fille du scribe Amennakht qui les a volés ?»⁽²⁾. Cependant le  remplace assez souvent le  (= *in*) proleptique (ERMAN, *Näg. Gr.*, §§ 386, 701, 702, 714, 841), pour que sa fonction comme *in* interrogatif dans nos tessons n°s 11 et 12 soit hors de doute.

Les questions d'oracles de l'époque pharaonique diffèrent donc considérablement de celles de l'époque gréco-romaine, car celles-ci se composent régulièrement de trois parties⁽³⁾ :

1^o allocution de la divinité au vocatif ou son adresse au datif (à l'époque pharaonique est attesté seulement deux fois le vocatif *p;y.i nb nfr*);

2^o question elle-même, directe ou indirecte (tandis que, à l'époque pharaonique, la forme d'une assertion ou d'un ordre sont presque aussi fréquentes);

3^o une prière comme «révèle-moi cela» ou semblable, qui manque presque totalement dans nos tessons (seulement dans le cas du n° 11 : «envoie la vérité!»).

⁽¹⁾ Pap. Brit. Mus. 10335, 2; ostr. Brit. Mus. 5625, 3; ostr. du Caire 25555, 6; L., D., III, 248b, 17; MARIETTE, *Abydos*, II, 36, 2; NAVILLE, *Inscr. hist. de Pinodjem III*, lignes vert. 14-20, lignes horiz. 2-5, 7, 9-18; stèle du Caire

J. 45327, 6. 8.

⁽²⁾ Je dois la copie de ce texte à l'amabilité de M. Gardiner.

⁽³⁾ Cf. *Zeitschr. f. äg. Sprache*, LXVII, 110-112.

Quant à la technique de l'oracle, M. Schubart a, pour l'époque gréco-romaine, proposé une explication⁽¹⁾ : les questions écrites ont été mises dans un vase scellé ensuite; à la réouverture du vase on sortait les questions avec, en dessous, les réponses que l'on croyait écrites par la divinité.

Le procédé des époques plus anciennes, ou tout au moins de la période à laquelle appartiennent nos ostraca, c'est-à-dire celle des XIX^e et XX^e dynasties, a dû être différent. Nos pièces en effet ne portent aucune réponse de divinité; elles ne sont pas toujours non plus de propres questions, mais souvent des assertions ou des ordres, et comme telles elles n'exigent pas, strictement parlant, une réponse. De plus, les textes concernant les oracles, assez nombreux du reste, ne parlent jamais d'un procédé semblable à celui auquel pense M. Schubart⁽²⁾. On a, d'après ces textes, nettement l'impression que la réponse de la divinité suivait immédiatement la question posée.

A l'époque pharaonique la réponse se manifestait souvent en une action appelée, dans les textes, *hnn*, et on a reconnu depuis longtemps que ce terme désignait une réponse affirmative. Le déterminatif ♀ menait à supposer que cette action (ou geste) s'effectuait par un mouvement de la tête et on croyait qu'il existait un mécanisme dans la statue de la divinité qui permettait aux prêtres d'en mouvoir la tête⁽³⁾. Mais le déterminatif ♀ implique-t-il, par sa simple présence, un mouvement de la tête de la statue? Le verbe *hnn*, dont le sens primitif semble être « incliner sa tête pour exaucer quelqu'un », doit naturellement, à l'origine, son déterminatif au mouvement spontané de la tête pour mieux entendre; mais cette orthographe une fois fixée, le verbe a pu retenir le déterminatif ♀ partout, même dans les cas où le verbe a été employé métaphoriquement (« affirmer ») et où il ne s'agissait pas, forcément, d'un geste de la tête.

De même, quand nous lisons, dans l'inscription de Pinodjem, que l'on a mis devant le dieu deux pièces écrites et que le dieu a répondu en « prenant » (跣) l'une d'elles, nous n'avons aucun droit de supposer que la statue

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 114.

⁽²⁾ Il aurait difficilement pu avoir lieu pendant les processions des divinités qui semblent être le moment préféré — sinon exclusif — pour présenter des affaires à trancher.

⁽³⁾ BLACKMAN, *Journal of Eg. Arch.*, XI, 254; GARDINER, *PSBA*, XXXIX, 43. Pour d'autres explications cf. LEGRAIN, *Annales du Service*, XVI (1916), 164-170; THOMAS, *Ancient Egypt*, 1921, p. 76.

l'a prise dans sa main. Le verbe *ȝy* a ici, évidemment, un sens moins textuel, probablement « choisir », et rien n'indique comment ce choix s'est effectué.

Que la réponse ne se manifestait pas par un mouvement d'une partie de la statue (de la tête ou d'un bras, par exemple), cela semble être assuré par l'expression  *n'y n-h* qui, comme je me suis efforcé de le démontrer⁽¹⁾, désignait une réponse négative, mais signifiait mot à mot « marcher en arrière ». Ici, il est évident que la statue portée par les prêtres dans une procession reculait pour exprimer le désaccord de l'oracle. Il serait donc tout naturel de supposer que le consentement ou la réponse affirmative se révélait par la marche en avant  *n'y m-hr*⁽²⁾. Au lieu de cela, cependant, nous rencontrons régulièrement l'expression discutée ci-dessus, *hnn*. Si le déterminatif  de *hnn* n'implique pas, comme il a été suggéré, que *hnn* se faisait par la tête, il est bien possible que les deux expressions *hnn* et *n'y m-hr* soient synonymes et que la divinité manifestait son « oui » en avançant.

L'inscription de Pinodjem est précieuse pour nous, car elle nous informe que l'on a présenté au dieu deux pièces écrites contenant chacune une assertion sur le même sujet, l'une exprimée affirmativement, l'autre négativement, et que la divinité s'est décidée pour l'une d'elles.

Cette façon de faire est également confirmée par le texte du pap. de Turin, 126,3-4, cité au commencement de cet article :  « j'ai posé les écrits devant ce grand dieu, pour qu'il les juge par un bon jugement ». On parle ici non pas d'un écrit mais de plusieurs (ici il faut se rappeler que le néo-égyptien emploie le pluriel aussi pour le duel), et *wd* a ici le sens « d'entre plusieurs choses choisir la juste »⁽³⁾.

En appliquant ces indications à nos tessons, on peut imaginer leur emploi de la manière suivante : le pétitionnaire a fait écrire sa requête par un scribe sur deux ostraca, une fois positivement, l'autre fois négativement, sous forme d'une question, ou d'une simple assertion ou d'un ordre. Ainsi demandant

⁽¹⁾ *Bulletin de l'Inst. franç.*, XXX, 491-496.

mais, là, elle ne signifie que « avancer ».

⁽²⁾ Cette expression est, en effet, attestée dans l'*Inscr. hist. de Pinodjem III*, ligne horiz. 14,

⁽³⁾ Pour ce sens, cf. ERMAN-GRAPOW, *Wb.*, I, 405, sub IV.

conseil pour savoir s'il doit partir ou non, il pouvait choisir entre les trois groupes suivants :

1. «Partirai-je?» «Ne partirai-je pas?»
(nos cas 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 21?) (nos cas 8, 9)
2. «Je partirai» «Je ne partirai pas»
(nos cas 14, 15, 18-20, 22) (non attesté)
3. «Pars!» «Ne pars pas!»
(nos cas 16, 17) (non attesté).

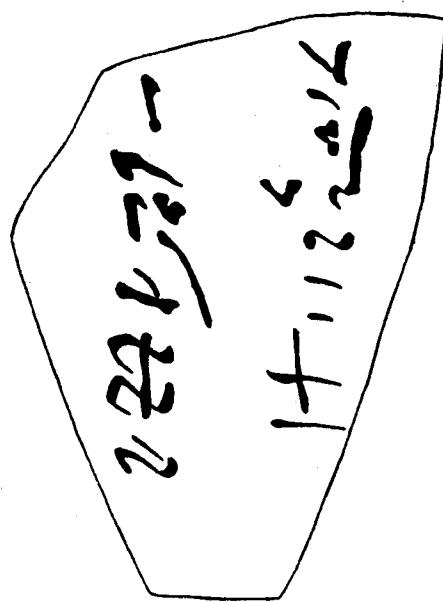
Ensuite, pendant la procession, il mettait les deux tessons par terre devant la statue divine portée par les prêtres, par exemple un tesson de chaque côté de la route où la statue devait passer. La statue répondait en s'approchant de l'un ou de l'autre. Ou, peut-être, on plaçait le tesson affirmatif devant le cortège portant la statue, le tesson négatif derrière. La statue, ensuite, en avançant choisissait le «oui» (= *hnn*), ou reculait (= *n'y n-h*) ce qui signifiait «non».

Ces détails seront probablement élucidés par de nouveaux tessons d'oracles, mais dès maintenant il me semble que l'explication proposée ici est d'accord avec toutes les données des tessons eux-mêmes et des textes parlant des oracles, et qu'il n'est pas nécessaire de se rabattre sur l'hypothèse d'un artifice mécanique au moyen de la statue de la divinité.

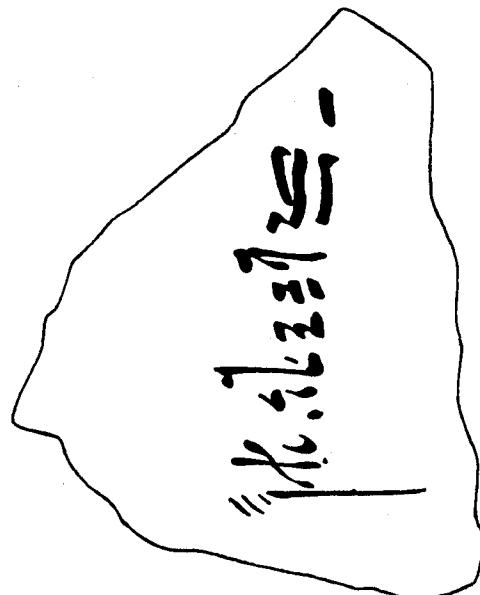
J. ČERNÝ.



(1) Ostr. Caire J. 59464.



(2) Ostr. IFAO n° 501.



(3) Ostr. IFAO n° 198.



(5) Ostr. IFAO n° 200.

(4) Ostr. IFAO n° 559.

J. ČERNÝ, *Questions adressées aux oracles*.



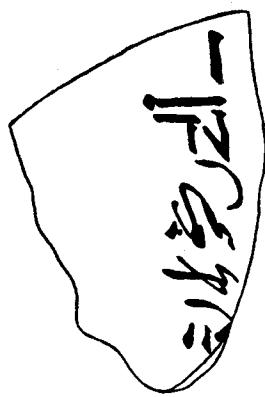
(9) Ostr. IFAO n° 199.



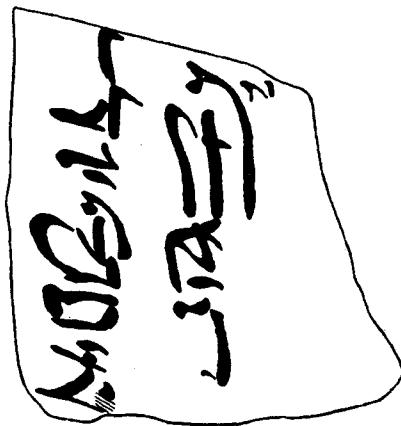
(10) Ostr. IFAO n° 562.



(6) Ostr. IFAO n° 557.



(7) Ostr. IFAO n° 560.



(8) Ostr. IFAO n° 599.

J. ČERNÝ, *Questions adressées aux oracles*.



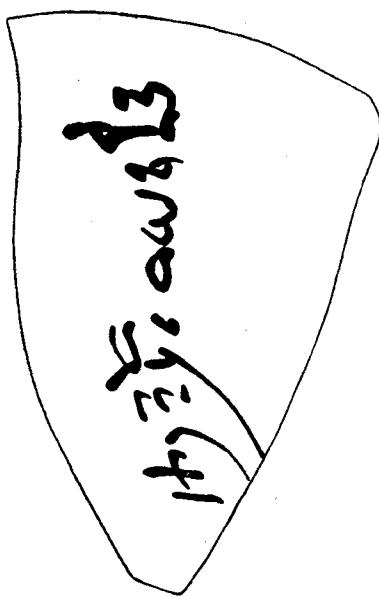
(13) Ostr. IFAO n° 598.



(14) Ostr. IFAO n° 563.



(11) Ostr. Caire J. 59465.



(12) Ostr. IFAO n° 503.

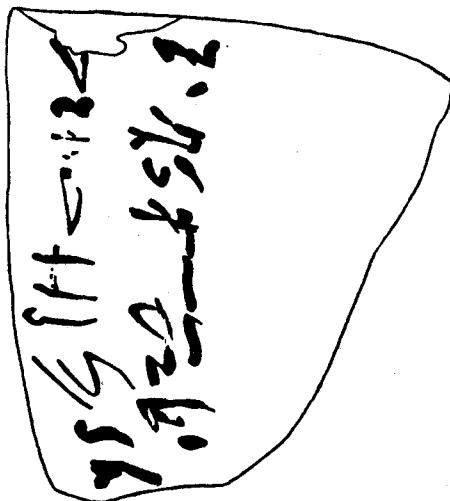
J. ČERNÝ, *Questions adressées aux oracles*.



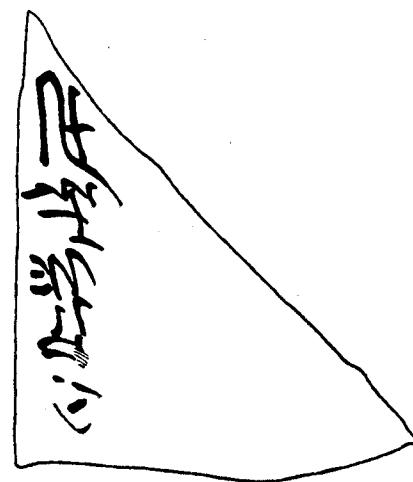
(17) Ostr. IFAO n° 153.



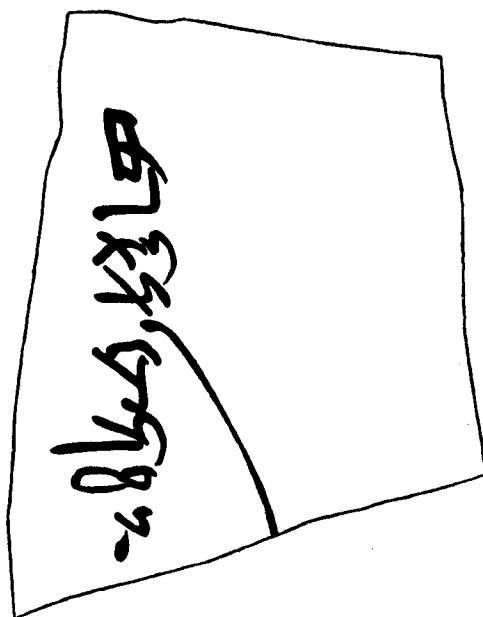
(18) Ostr. IFAO n° 158.



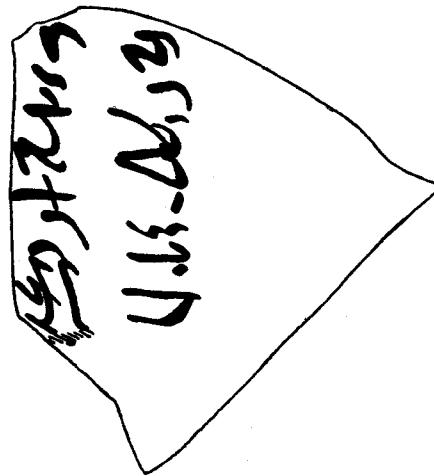
(19) Ostr. IFAO n° 392.



(20) Ostr. IFAO n° 561.



(21) Ostr. IFAO n° 657.



(22) Ostr. IFAO n° 561.

J. ČERNÝ, *Questions adressées aux oracles.*